Mercredi 05.09.12 | 45e année | No 27

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Sur le chemin de la prospérité !

Le débat autour des enjeux du RER neuchâtelois est vif. Les enjeux sont importants.

L'émotion s'invite, ce qui rend plus difficile une compréhension objective du projet.

Nombre de questions posées par les personnes indécises sont légitimes. Le sujet est complexe et il n'est pas simple de se forger un avis définitif.

Il faut cependant se méfier des discours pessimistes et négatifs qui détruisent tout projet novateur sans rien proposer.

Certains n'hésitent même pas à propager de fausses informations dans le but de répandre la peur au sein de la population. Ce mode de pensée conduit la société dans une impasse et au déclin.

Il est indispensable d'inscrire dans une vision à moyen-long terme les réflexions concernant les transports publics, les finances, la fiscalité, la préservation de l'environnement, l'emploi et la qualité de vie.

Oui, nous avons les moyens de financer la réalisation du RER et de mettre notre canton sur les rails d'une prosperité retrouvée !

L'histoire de notre canton doit nous encourager à dire OUI à l'innovation, au courage, à l'intelligence et à la solidarité.

Il s'agit d'être acteur et non spectateur.

Les choix d'aujourd'hui déterminent le monde de demain.

L'avenir est entre nos mains, respectivement dans notre bulletin de vote !

Olivier Arni
Directeur des transports

La première de « Rousseau, le Devin », avec la cantatrice Solange Platz-Erard, a lieu ce soir à Neuchâtel.

Rousseau, côté musique

Pour le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, l'association « Rousseau 2012 » réinvente « Le Devin du village », un petit opéra en un acte composé en 1752 par le grand homme des Lumières, dans un spectacle associant le théâtre, la musique et la danse. A découvrir jusqu'à vendredi sur l'Esplanade Osterwald à Neuchâtel, avant d'autres représentations dans la région.

Réalisé en collaboration avec L'avant-scène opéra, ce spectacle se présentera comme une discussion animée théâtralement entre Rousseau et sa servante, dont la dispute sera illustrée par les chanteurs du « Devin », explique le directeur artistique de la compagnie neuchâteloise, le chef d'orchestre Yves Senn. Une relecture de l'œuvre, qui doit permettre au public de comprendre l'actualité des propos du philosophe.

Composition de Sylvain Muster

Loin d'une simple représentation « historique » de cet opéra, une composition originale du Neuchâtelois Sylvain Muster donnera un contrepoint dynamique à la musique de Rousseau et révélera toute la modernité de cet intermède musical en un acte, qui narre les amours contrariées d'un couple de bergers, Colin et Colette.

Une grosse production

Avec les solistes Solange Platz-Erard (Colette), Konstantin Nazlamov (Colin) et Sylvain Muster (le Devin), les comédiens Alexandre De Marco (Rousseau) et Coline Fassbind (la servante), les danseurs de Resodanse station, le chœur de l'Université de Neuchâtel ainsi que les musiciens et choristes de L'avant-scène opéra placés sous la direction d'Yves Senn, ce spectacle phare des festivités Rousseau en terres neuchâteloises propose humour et divertissement autour de la pensée d'un philosophe visionnaire. La mise en scène est signée Claude Jean. (ab)

« Rousseau, le Devin »: les 5, 6 et 7 septembre à 20h30 sur l'Esplanade Osterwald. Réservations au 032 841 44 44 ou à l'adresse reservations@avant-scene.ch. Toutes les dates sur www.avant-scene.ch

Portes ouvertes ce week-end aux anciennes prisons de Neuchâtel pour les Journées du patrimoine.

Le Théâtre à tous les Etages joue « Les Seigneurs de la rue » dès le 12 septembre à la Maison du Concert.

Le Centre Dürrenmatt accueille un concert en hommage au compositeur américain John Cage.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Dans ce numéro

Villa Perret

La Ville de Neuchâtel va pouvoir acquérir pour 3,8 millions de francs une propriété de maître dotée d'un grand terrain à Monruz. Le Conseil général a donné lundi son feu vert.

Page 8

Oui au RER

Le Conseil général prend fait et cause pour le RER. Il a adopté lundi une résolution urgente invitant la population à voter oui le 23 septembre prochain.

Page 9

Vivre le jeu

De retour du salon international du jeu vidéo de Cologne GamesCom 2012, Niels Weber et Sandro Dall'Aglio nous présentent leurs coups de cœur, qu'ils détaillent dès à présent dans un blog, vivrelejeu.blogspot.com

Page 12

Tous derrière le NUC !

Dotées d'un nouveau coach, les volleyeuses du Sagres NUC ambitionnent de décrocher un titre national cette saison. Rencontre avec la présidente du club Jo Gutknecht.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 12 septembre 2012.

La 19e édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera samedi et dimanche prochains

Plusieurs visites des anciennes prisons de Neuchâtel sont prévues samedi 8 et dimanche 9 septembre prochains.

La pierre et ses mystères

Les anciennes prisons de Neuchâtel ouvrent leurs portes au public pour la première fois, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Coordonnée par l'Office du patrimoine et de l'archéologie, cette manifestation propose une série de douze visites dans le canton de Neuchâtel autour du thème « Pierre et béton ». En ville de Neuchâtel, le public aura l'opportunité de visiter la tour des Prisons, les anciennes geôles de la ville de Neuchâtel ainsi que La Cernia, carrière située dans les hauts de la commune.

«Les prisons sont par définition méconnues et leur ouverture constituera incontestablement l'élément phare de ces Journées européennes du patrimoine», indique le Conseil d'Etat dans un communiqué. Les collaborateurs de l'Office du patrimoine et de l'archéologie accompagneront les visiteurs dans les anciennes geôles de la ville, qui datent du XIIe siècle pour la tour et du XIXe siècle pour la construction plus récente. Les visites guidées sont programmées samedi 8 et dimanche 9 septembre à chaque heure pile entre 13 et 16 heures.

A l'intérieur des cellules

Du haut de ses 30 mètres, la tour des Prisons constitue l'un des monuments incontournables de la ville de Neuchâtel. Les Archives de l'Etat ont mis la main sur un récit du secrétaire du cardinal Sant'Angelo, qui a été détenu en 1415 à Neuchâtel. Le public découvrira quelles étaient les conditions carcérales de l'époque. A quelques pas de la tour, les anciennes prisons surplombent le lac. Ce bâtiment de forme cubique, parsemé de plusieurs petites fenêtres à barreaux, comporte 23 cellules. Le public aura l'occasion de se rendre à l'intérieur pour la première fois, avant que le bâtiment ne connaisse une nouvelle affectation.

A la découverte de la pierre

Outre les anciennes prisons, la carrière de La Cernia ouvrira également ses portes au public. Située dans les hauts de la ville de Neuchâtel, elle accueillera les visiteurs samedi 8 septembre entre 10 et 16 heures. Ils seront guidés au cœur de la carrière par les collaborateurs de l'entreprise Facchinetti, qui exploite le site. Une machine à fabriquer les gabions – cages métalliques remplies de pierres – sera mise en marche pour l'occasion. Les visites de la carrière, d'une durée de 45 minutes, démarreront à 10, 11, 14, 15 et 16 heures.

> « Douze visites emmèneront le public à la découverte d'édifices emblématiques du canton »

Journées du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine ont lieu samedi et dimanche prochains à Neuchâtel. Visites guidées, conférences, promenades, portes ouvertes ou encore ateliers pour enfants figurent au programme de cette 19e édition. Coordonnées par l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, ces activités portent sur le thème «Pierre et béton». Douze visites emmèneront le public à la découverte d'édifices emblématiques du canton, d'Hauterive à La Chaux-de-Fonds et de Noiraigue à Neuchâtel. (ak)

- **Programme complet sur www.patrimoineromand.ch.**

Création jeune public du Théâtre à tous les Etages à la Maison du Concert

« Les Seigneurs de la rue »

La saison 2012-2013 de la Maison du Concert s'ouvrira le 12 septembre avec une création jeune public du Théâtre à tous les Etages: « Les Seigneurs de la rue », d'après un roman de Magali Herbert. Une histoire profondément humaine sur l'exclusion, à voir dès l'âge de neuf ans.

Pièce pleine d'humanité, « Les Seigneurs de la rue » narre la rencontre entre un rat et un clochard.

« Les Seigneurs de la rue » met en scène deux personnages. L'un est gros, il a le poil noir et les dents pointues, c'est un rat; l'autre est grand, bourru, amer, c'est Paulo, un sans domicile fixe de 45 ans. Après un moment de confrontation, ces deux solitaires finissent par s'apprivoiser. Le rat aide Paulo à garder ses souvenirs et sa dignité d'humain, tandis que le clochard nourrit et protège l'animal.

Le Théâtre à tous les Etages a eu un véritable coup de cœur pour ce texte pour la jeunesse, qui aborde avec pudeur et sensibilité un sujet dur et dérangeant: l'exclusion. Sans éviter les réalités de la vie dans la rue, comme l'alcoolisme, Magali Herbert ne s'y attarde pas non plus et ne porte aucun jugement de valeur. Jamais moralisatrice, elle préfère montrer l'humanité renaissante de Paulo qui, par la vertu d'une rencontre, retrouve peu à peu l'estime de soi et le goût de vivre.

En présence de l'auteur

Le roman a été adapté par Sylvie Girardin, qui signe également la mise en scène. Alors que le rôle de Paulo est joué par un comédien, Thomas Steiger, celui du rat est campé par une marionnette articulée, très réaliste. Comme dans le livre, le rat ne parle pas directement. Ses pensées et sa trajectoire sont racontées par un narrateur, Blaise Froidevaux, qui commente également le parcours de Paulo.

Huit représentations sont prévues du 12 au 23 septembre, dont l'une en présence de Magali Herbert le samedi 15 septembre. Elles ont lieu à 17 heures le mercredi, samedi et dimanche et à 20h30 le vendredi. Le spectacle est dédié à Cédric Pipoz, cofondateur du Théâtre à tous les Etages, terrassé cet été par une crise cardiaque.

Nombreuses manifestations annexes

Parallèlement à cette création, les élèves des Ateliers théâtre animés par le Théâtre à tous les Etages proposeront une déambulation théâtrale entre le Théâtre du Passage et la Maison du Concert les mercredis, samedis et dimanches après-midis à 14 heures. Ils prêteront la parole à tous les « Exclus » de la terre à travers de courtes scénettes, inspirées de contes, poèmes, chansons et témoignages du Moyen-âge à nos jours.

Le foyer de la Maison du Concert accueillera par ailleurs une exposition de linogravures réalisée par une classe de 6e année du Collège de La Promenade sur le thème de l'exclusion. Deux ateliers-débats sur la discrimination et la pauvreté complètent le programme. Ouverts à tous dès l'âge de 9 ans, ils auront lieu les samedis 15 et 22 septembre à 11 heures à la Maison du Concert. A noter également que le Bistrot du Concert proposera une soupe populaire les jours de chaque représentation. A votre bon cœur… (ab)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ».
Jusqu'au 31 octobre, exposition « Je vous aime encore plus sur votre portrait ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Jusqu'au 30 septembre, exposition « Automates & Merveilles ». Jeudi 6, dimanche 9 et mercredi 12 septembre, 14h à 16h, démonstrations publiques de l'automate L'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz. Mardi 11 septembre, 12h15, mardi du musée. « Automates & Merveilles, les Jaquet-Droz et Leschot », visite commentée par Claude-Alain Künzi et Rossella Baldi. Mercredi 12 septembre de 10h à 16h, Automates & merveilles, démonstrations publiques de « Anas mechanica acana. Hommage au Canard digérateur de Jacques de Vaucanson » de Frédéric Vidoni.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposition « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 septembre, colloque international Re-membering the body: corps, geste et patrimoine. Informations et inscriptions: Julie Perrin 076 572 17 86 – Hervé Munz 078 704 58 15 et www.men.ch. Mercredi 12 septembre, de 14h à 16h30, atelier pour enfants (7 à 10 ans), « Jeûner c'est ne rien manger ? ».
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 septembre, exposition « Friedrich Dürrenmatt – Portraits et autoportraits ». Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch. Jeudi 6 septembre, 19h, conférences de Danielle Perrot-Corpet et Pierre Bühler: « La figure de Don Quichotte dans la littérature du XXe siècle et chez Friedrich Dürrenmatt ». Prix: Fr. 10.– (tarif unique). Mercredi 12 septembre, concert de l'ensemBle baBel et Fritz Hauser « One4 » Prix: Fr. 25.–, étudiants et AVS, Fr. 15.–, gratuit pour les étudiants à l'école de musique.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 2 septembre au 14 octobre, exposition Edmonson, œuvres récentes. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h. Vernissage samedi 1er septembre, de 17h à 20h.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 1er jusqu'au 29 septembre, exposition de Pierre Montillo de Saint Jorioz, Art déco. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30. Vernissage Intermezzo, samedi 1er septembre, de 15h à 18h.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 7 octobre, exposition Barbara Bandi (gravure) et Claude-Alain Giroud (gravure manière noire). Ouvert ma-di, de 14h à 17h30 ou sur rendez-vous au 032 718 23 50.

L'actualité culturelle

Exposition et table ronde

Le journal «La Cité» fête son 1er anniversaire à Neuchâtel, du 5 au 8 septembre. Diverses manifestations sont organisées, sous le signe de l'art et du débat. Vendredi 7 septembre, à 19h à la Galerie C, des œuvres de quatre illustrateurs bien connus seront exposées comme cadre à une table ronde sur le thème: «Quel avenir pour la presse aujourd'hui?», avec la participation du public et de Valérie Boagno, directrice générale du quotidien Le Temps, à Genève, Cinzia Dal Zotto, professeure en management des entreprises des médias à l'Université de Neuchâtel et Christian Campiche, auteur et rédacteur en chef d'Edito+Klarktext.

Galerie C, esplanade Léopold-Robert 1a, entrée libre, mercredi 5 septembre, 19h vernissage de l'exposition, jeudi 6 septembre, 19h, flâneries: chroniques parues dans «La Cité», accompagnement Philippe Leignel (lecture) et Philippe Corpataux (guitare), samedi 8 septembre «La Cité rencontre ses lecteurs», café-débat autour du projet éditorial de «La Cité».

Marche humaine pour le RER

Faire se rejoindre à la Vue des Alpes, en une chaîne humaine, des habitants du bas et du haut du canton en soutien au RER, c'est le pari lancé par un groupe de citoyens, pour la plupart non actifs en politique mais convaincus par ce formidable projet de réseau de transports en commun. Un groupe fort aussi des Parlements des jeunes du canton.

Olivier Arni et Jean-Pierre Veya, respectivement vice-président et président des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont accepté de se retrouver dimanche 9 septembre à La Vue-des-Alpes et de joindre les deux parties de la chaîne avec Philippe Gnaegi, président du gouvernement neuchâtelois, lequel allumera une flamme de l'espoir qui brûlera jusqu'au 23 septembre.

Tous les habitants du canton, anonymes ou personnalités, sont invités à participer à cet événement citoyen. Les élus et les administrations des communes sont donc aussi bien sûr les bienvenus.

Pour en savoir plus sur l'événement et son déroulement, rendez-vous sur le blog créé à cet effet: http://queroulelettransrun.wordpress.com/.

Exposition

Terre des hommes (Tdh), première ONG d'aide à l'enfance en Suisse, se bat depuis 52 ans pour venir en aide

aux enfants les plus défavorisés de par le monde. L'organisme a mis sur pied une exposition d'art en faveur de son programme pour les enfants des rues en Afghanistan.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 6 au 13 septembre, de 7h à 19h, sauf samedi 8 septembre, de 8h à 17h et dimanche 9 septembre de 9h30 à 17h. Vernissage, jeudi 6 septembre à 18h.

Performance musicale au Centre Dürrenmatt Neuchâtel

Hommage à John Cage

Mercredi prochain, le Centre Dürrenmatt accueillera une performance musicale en hommage au compositeur américain John Cage (1912-1992), qui aurait fêté ses cent ans cette année. L'ensemBle baBel proposera plusieurs variations autour de «One4» avec le percussionniste Fritz Hauser, pour qui John Cage avait composé cette pièce deux ans avant sa mort.

L'ensemBle baBel réinventera «One4» avec le percussionniste Fritz Hauser. • **Photo: Justine Estoppey**

Célèbre pour ses pièces pour «piano préparé», ses happenings et son œuvre silencieuse de quatre minutes et 33 secondes, John Cage restera comme l'un des compositeurs le plus avant-gardiste du XXe siècle. Durant toute sa carrière, il porta une attention particulière aux instruments de percussion, liée en grande partie à son travail avec le chorégraphe Merce Cunningham. Bien plus que l'harmonie, ce sont les longueurs de notes ou de silences qui l'intéressaient.

En hommage à John Cage, qui aurait fêté ses cent ans le 5 septembre 2012, l'ensemble lausannois baBel a mis sur pied un vaste projet réunissant cent performances sur toute l'année, dont «One 4» avec le percussionniste bâlois Fritz Hauser. Sur scène, les musiciens proposeront diverses interprétations individuelles et collectives de cette courte pièce de sept minutes. Il en résultera un mobile musical, combinant collages, superpositions, improvisations et dialogues.

Formé d'Antonio Albanese à la guitare, d'Olivier Cuendet aux claviers, de Laurent Estoppey au saxophone, d'Anne Gillot à la flûte à bec et à la clarinette basse, de Luc Müller à la batterie et de Noëlle Reymond à la contrebasse, l'ensemBle baBel souhaite présenter au public une nouvelle manière d'associer la pratique de la musique ancienne, la musique contemporaine et une recherche plus personnelle passant par l'improvisation. (ab)

«John Cage – One4»: mercredi 12 septembre à 19 heures au CDN. Réservations: 032 720 20 60 ou cdn@nb.admin.ch. Toutes les dates sur www.babelensemble.ch ou sur www.johncage100.ch

Chronique culturelle

We make it

Lancé en début d'année par Pro Helvetia, le site internet wemakeit.ch permet à des artistes de solliciter le soutien financier de particuliers qui peuvent ainsi devenir sponsors (anonyme ou non) d'un projet artistique et lui verser entre 5 et 1'000 francs en contrepartie (ou non) de quelques avantages. La compagnie Überrunter fondée par trois jeunes comédiennes dont la Neuchâteloise Loredana Von Allmen, a choisi de recourir à ce moyen original pour financer sa première création, «Peanuts», de Fausto Paravidino, qui sera donnée les 26, 27 et 28 octobre au Théâtre de la Poudrière. Cette compagnie émergente, soutenue à ce titre par la Ville, avait déjà intéressé mardi matin 22 donateurs qui lui ont versé 1'650 francs. En échange, qui donne 5 francs reçoit une photo du spectacle et un gros bisou. Pour 30 francs, on a droit à une photo, une affiche et une entrée au spectacle et, pour 1'000 francs, à une représentation privée… Cette méthode de financement de projets artistiques par le public appelée «crowdfounding» est radicalement nouvelle pour la Suisse et promise à un bel avenir.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

27.–

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.

Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Rousseau et les chemins de traverse, épisode 5

La Robeila, un bout du monde en 1764

Si je devais citer un paysage du canton de Neuchâtel qui puisse servir de symbole pour la pensée du philosophe, je n'hésiterais pas longtemps : la montagne de La Robella, au-dessus du village de Buttes, est au cœur de la septième rêverie du promeneur solitaire. C'est elle qui donne à penser que l'homme ne s'extrait de ses idées noires qu'au contact d'une nature sauvage ; «*J'étais seul, je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne, et de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché que je n'ai vu de ma vie un aspect si sauvage.*»; elle qui sert d'exemple à Jean-Jacques Rousseau pour valoriser l'exercice salutaire de la rêverie : «*et je me mis à rêver plus à mon aise en pensant que j'étais là dans un refuge ignoré de tout l'univers où les persécuteurs de me détereraient pas…*»; elle encore qui rassure l'orphelin du genre humain, par la présence impromptue d'activités humaines : «*Tandis que je me pavanais dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnaître[…]. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et dans une combe à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier j'aperçois une manufacture de bas*».

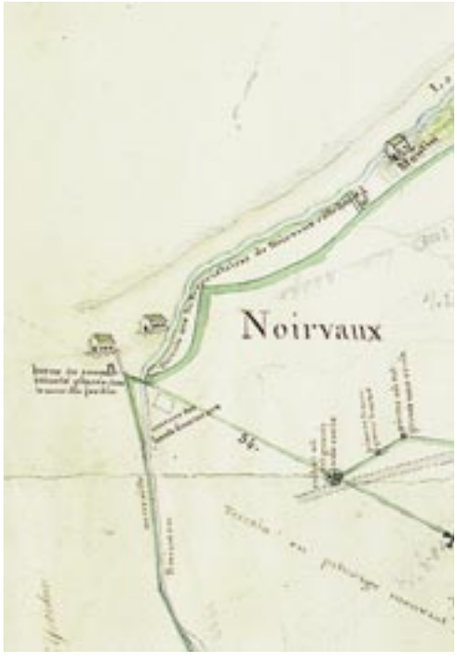

Extrait du «plan géométrique de deux montagnes…», dressé vers 1739. • **Photo : Archives de l'Etat de Neuchâtel**

De la fiction à la réalité

Un plan daté de 1739 nous permet de passer du récit imagé de l'écrivain à la réalité de terrain. Les informations sont si précises qu'elles nous offrent presque le parcours suivi par Rousseau. Premier indice, le plan a été établi pour déterminer les limites de propriété dans une affaire de bochéage (ou droit d'aller couper du bois en forêt) en faveur des habitants du Val-de-Travers. Ces forêts surexploitées semblent loin de la description du promeneur solitaire : «*De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres*». *Mais la notice du plan nous apprend que : «Le 6 septembre 1728, […], Messieurs les propriétaires de la Robeyla procéderont à l'emplacement et délimitation des huit faux de bois banalisées en 1584*». Le bois soustrait aux coupes des villageois se situe à la limite du baillage de Grandson, soit au sommet de la ligne rocheuse de la Roche Blanche. De cette forêt séculaire, Rousseau n'a pas d'autre choix que de suivre la crête vers l'ouest, se retrouvant bientôt au-dessus du vallon de Noirvaux. Sur le plan d'époque on y voit quatre constructions dont l'une est nommée «Moulin» et une autre «Masure des hauts-fourneaux», signe évident d'une industrie bien implantée.

Blaise Mulhauser
Jardin botanique et Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Association Mail-Mali, vendredi 7 septembre, 20h30, concert à la Galerie YD (rue Fleury 6) de Sylvie Mallard et Jacques Mandonnet. Le bénéfice de la soirée sera intégralement consacré à l'action d'aide alimentaire de l'association.

Centre d'Art Neuchâtel (rue des Moulins 37), vendredi 7 septembre, dès 19h, vernissage de l'exposition «Art moyen vs ismis ou presque», de Adrien Défago & Darren Roshier.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, le 8 et le 9 septembre, à 17h, théâtre-musique : «Petits morceaux pour petits bouts» de Tamaé Gennai (chant, flutes, et divers instruments) et Pierre Deveaud (chant, guitare, looper et divers instruments), spectacle jeune public, de 3 à 6 ans, par la Cie Tamiero (Genève). Prix : Fr. 12.– pour les enfants, Fr. 17.– pour les adultes.

Troc et vide-grenier à La Coudre, samedi 8 septembre, de 9h à 14h, cour du collège du Crêt-du-Chêne. Habits, objets divers, jeux et jouets.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures : 9h à 20h. Vendredi 7 septembre : fermeture exceptionnelle au public. 2e édition du triathlon (natation, course à pied et trottinette) pour les écoliers de 7 à 12 ans.

Piscine de Serrières
Horaire : 9h à 19h.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 7 septembre, 20h, FC Helvetia – FC Peseux Comète, Vétérans
Samedi 8 septembre, 9h, FC Serrières – FC Le Locle, Juniors E1
A 10h30, FC Serrières – FC Le Parc, Juniors E2
A 15h, FC Serrières – Team Littoral, Juniors B1
A 17h30, ASI Audax Friùl II – FC Floria, 3e ligue
Dimanche 9 septembre, 10h, FC Helvetia – FC Centre Portugais I, 4e ligue
Mercredi 12 septembre, 20h15, ASI Audax Friùl I – FC Marin-Sports I, 2e ligue

Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Samedi 8 septembre, 13h, ASI Audax Friùl – FC Ticino, Juniors C
A 16h, FC Serrières – FC Béroche-Gorgier, Juniors A1

Stade de la Maladière
Samedi 8 septembre, 18h, NE Xamax 1912 – SV Lyss, 2e ligue inter.

Football américain
Terrain de Puits-Godet
Dimanche 9 septembre, de 10h à 20h, tournoi Flag football (Tournoi amical)

Parc de Pierre-à-Bot
Du mercredi 5 au dimanche 9 septembre, tournoi international du Swingolf de Neuchâtel, de 10h à 18h

Le Conseil général a donné son feu vert à l'achat de la Villa Perret, sise dans le secteur de Monruz

Acquisition « stratégique » pour la Ville

Le Conseil général a approuvé lundi soir par 34 voix contre 5 PLR un crédit de près de 4 millions de francs destiné à l'acquisition de la propriété, sise route des Falaises 140, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'entretien. Cette opération « stratégique » s'inscrit dans le développement du secteur de Monruz. L'assemblée s'est également prononcée favorablement, par 32 voix et 6 abstentions PopVertsSol, au sujet de l'extension de la durée des droits de superficie de l'Hôtel Beaulac. Leur échéance est portée de 2031 à 2062 dans le but d'assurer le développement de l'établissement.

Avec sa maison de maître, son parc arborisé et son accès privilégié au lac, la propriété de la route des Falaises 140 constitue un site exceptionnel dans le quartier de Monruz. Les groupes politiques ont salué, dans leur majorité, cette acquisition qui permettra à terme de faciliter les réaménagements prévus dans le cadre du développement du secteur de Monruz. Le plan d'aménagement communal le définit comme le 3e pôle de développement stratégique de la ville, après ceux de la Gare-Crêt-Taconnet et de Tivoli.

Questions sur l'affectation de la bâtisse

« Nous sommes heureux que le Conseil communal nous propose non pas de vendre, mais d'acheter une propriété », s'est réjouit Béatrice Nys pour le groupe PopVertsSol. L'affectation de la bâtisse a soulevé de nombreuses questions de la part des groupes. « Nous attendons que le Conseil communal nous confirme ses intentions de la valoriser », a indiqué Philippe Etienne, porte-parole du groupe PLR. Pour les socialistes, l'acquisition de cette propriété constitue une véritable opportunité et une option hautement stratégique. « Nous avons toutes les cartes en main pour développer le quartier de Monruz qui constitue l'un des trois pôles stratégiques de développement de la ville », a déclaré sa porte-parole, Nathalie Wust.

Aucune piste privilégiée

« Grâce à l'acquisition de la Villa Perret, le Conseil communal pourra développer sa maîtrise financière dans le quartier de Monruz, où une centaine de logements seront construits. Des mesures seront également prises de manière à améliorer l'accès au lac pour la population. L'exécutif bénéficie d'une meilleure marge de manœuvre pour organiser le carrefour de Monruz », a détaillé Oliver Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. Le conseiller communal a exprimé sa reconnaissance au propriétaire, Monsieur Perret. « Il a privilégié l'intérêt public et contribue au développement de la ville », a-t-il souligné. La maison de maître, qui date de 1902, s'est vu attribuer la note de 3 au recensement architectural. Cette note la classe dans les bâtiments de 1re catégorie, qualifiés de « remarquables ». « Il n'est pas possible de la démolir, à moins qu'un projet d'envergure ne le justifie », a précisé Olivier Arni. La Direction de l'urbanisme et de l'environnement a reçu plusieurs sollicitations concernant la location de la bâtisse. « Pour l'instant, nous n'allons pas privilégier de pistes portant sur le moyen terme et envisageons de louer la villa », a conclu le conseiller communal.

Renforcer l'offre d'hébergement

Le plénum a également donné son feu vert pour la prolongation des droits de superficie en faveur de l'Hôtel Beaulac. Cette extension vise à favoriser le développement de l'établissement. Les administrateurs de l'hôtel ont mis sur pied un projet d'extension, qui prévoit la construction d'un étage supplémentaire. « Ce projet a fait l'objet d'une autorisation qui n'a rencontré aucune opposition », a précisé le directeur de l'Urbanisme et de l'environnement. Et de poursuivre : « L'enjeu principal est de renforcer l'offre d'hébergement en ville de Neuchâtel. » (ak)

Combler un vide juridique

Le Conseil général a accepté par 27 voix contre 11 et une abstention de modifier l'article 74 du Règlement de police, qui fixe les heures de fermeture des cabarets-dancings et discothèques. Cette modification permet d'étendre la réglementation aux maisons de jeux en vue de l'ouverture du casino de la Rotonde prévue cet automne. Les casinos, comme les cabarets-dancings et discothèques, fermeront à 2 heures du lundi au jeudi matins et à 4 heures les autres jours. « Cette solution transitoire permet de combler un vide juridique en attendant le projet de la nouvelle loi sur les établissements publics », a précisé Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité. Le groupe PopVertsSol s'est fermement opposé à ce rapport pour exprimer son mécontentement face à « l'implantation d'un casino au milieu des écoles ». (ak)

Grâce à l'acquisition de la Villa Perret, le Conseil communal bénéficie d'une marge de manœuvre accrue pour développer le secteur de Monruz.

Les élus adoptent une résolution invitan

Le Conseil g

Convaincu de l'absolue nécessité pour le canton de disposer d'un RER, le Conseil général a adopté lundi par 30 voix contre 6 et 3 abstentions une résolution par laquelle il invite citoyennes et citoyens de la commune à voter oui au réseau express régional. Le PLR était divisé sur l'opportunité de cette résolution et SolidaritéS s'est abstenu.

Après les Conseils généraux de La Chaux-de-Fonds et du Locle, c'est au tour de celui de Neuchâtel de prendre fait et cause pour le RER-Transrun. A l'origine de la résolution approuvée lundi, le groupe socialiste, par Matthieu Béguelin, a estimé nécessaire et important que le Conseil général se prononce sur un projet vital non seulement pour le canton mais aussi

Le Conseil général a accepté de prolonger jusqu'en 2062 le droit de superficie dont bénéficie la société qui exploite l'hôtel Beaulac.

t la population à voter oui le 23 septembre

énéral roule pour le RER

pour la ville de Neuchâtel. Et d'inviter la population à ne pas rater le train…

Pop et Verts pour le RER

A l'instar des socialistes, les Verts et le POP ont soutenu et le RER et la résolution. Le PLR en revanche s'est montré partagé. Le RER est un projet de société que l'on ne saurait refuser, a argué le partisan du projet Jean Dessoulavy en appelant la population de la ville à faire preuve de solidarité et à œuvrer pour le futur du canton dont l'attrait augmentera considérablement avec un système de transport moderne.

Manque d'objectivité

Autre son de cloche chez son collègue de parti Blaise Péquignot convaincu qu'il n'appartient pas au Conseil général de donner des consignes de vote. Ce projet de résolution va à l'encontre du bon fonctionnement des institutions, selon l'élu PLR qui déplore un certain manque d'objectivité dans l'information, à commencer par le numéro spécial de «Vivre la ville» (voir édition du 22 août) sur le sujet qui ne permet pas vraiment de se forger une opinion faute de laisser la parole aux adversaires du RER. L'élu PLR distingue dans tout cela une évidente «distorsion démocratique».

Coupes dans le social

Retenue également de la part des deux représentants de SolidaritéS. Pascal Helle peine à croire que le financement du RER n'entraînera pas des coupes dans le social et la fonction publique. Comment faire autrement pour se payer ce RER sans recettes nouvelles tout en équilibrant le budget cantonal, se demande le représentant de SolidaritéS avant d'annoncer que lui-même et sa collègue Hélène Silberstein s'abstiendront lors du vote.

Un signe fort

Au nom du Conseil communal, le directeur des transports Olivier Arni a salué le «signe symbolique fort» que le Conseil général s'apprêtait à donner à la population. La résolution, pour être adoptée, nécessitait l'aval des deux tiers des membres du Conseil général présents lundi soir, soit 26 voix. Avec 30 voix pour, 6 contre et 3 abstentions, elle a passé la rampe. Au peuple maintenant de se déterminer. (pn)

Plus de danger aux Tunnels

Le Conseil général a pris acte à l'unanimité des deux rapports d'information du Conseil communal relatifs aux travaux entrepris dans l'urgence durant l'été à la rue des Tunnels suite à la rupture d'un collecteur d'eaux usées. La phase du chantier traversant une ancienne décharge s'est révélée délicate et coûteuse en raison de la pollution du sous-sol par des métaux lourds. Cette phase est aujourd'hui terminée et s'est bien passée, a indiqué le directeur des infrastructures Pascal Sandoz. Malheureusement, le coût initial des travaux – 220'000 francs – auxquels sont venus s'ajouter 240'000 francs pour l'évacuation et le traitement des déchets contaminés sera encore augmenté de quelque 10% en raison de la quantité réelle de déchets à traiter. Le remplacement de ce collecteur se poursuit désormais sans problèmes et s'achèvera fin septembre. Les groupes ont salué le sérieux et l'efficacité avec laquelle le Conseil communal avait traité cette pollution. Ils ont également relevé les mesures de sécurité adéquates prises pour les ouvriers engagés sur le chantier et l'information exemplaire dispensée à la population du quartier.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe Socialiste

Nathalie Wust: *Villa Perret et bord du lac.* «Neuchâtel, vraiment une belle ville, un privilège d'y vivre… Pierre d'Hauterive et bord du lac, un écrin fabuleux pour penser, se promener, rêver. Ses bâtiments comme ses rives s'inscrivent dans une longue histoire qui continue de se dérouler au gré des saisons et des législations. Aujourd'hui, notre ville a la chance de pouvoir continuer d'avancer, de faire des projets, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants en acquérant une propriété au bord du lac, la Villa Perret (1902). La maison de maître est belle, le terrain bien entretenu, arborisé, de belle dimension et jouxtant fort à propos d'autres terrains de la ville. Il s'agit donc bien ici d'une véritable opportunité et d'une option hautement stratégique, dans la mesure où cette propriété s'inscrit pleinement dans le 3e pôle de développement stratégique défini par notre commune qu'est le secteur de Monruz.

«Aujourd'hui, notre ville a la chance de pouvoir continuer d'avancer, de faire des projets, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants en acquérant une propriété au bord du lac, la Villa Perret.»

Libérer de l'espace, agrandir la vue et l'accès, enlever les fils de fer barbelés, accueillir habitants et badauds pour une magnifique promenade, cela est devenu possible et réalisable, en raison de la volonté de notre ville et de sa politique du logement, ainsi qu'à la décision de l'actuel propriétaire de privilégier l'intérêt public en baissant son prix de vente.

Entre les terrains des anciennes patinoire et piscine de Monruz et cette nouvelle acquisition, il est évident que Neuchâtel peut ainsi prétendre à de nouveaux et importants projets de développement, notamment en envisageant la construction de quelques 120 logements, en améliorant l'aspect et l'accès de ses rives et à terme, en réaménageant le giratoire. Le secteur de Monruz peut ainsi penser à demain, offrir de nouveaux logements, proposer de belles balades au bord de l'eau et déjà imaginer une nouvelle et belle entrée dans notre ville.»

Groupe PopVertsSol

Béatrice Nys: *Une Auberge de Jeunesse à Monruz?* «C'est le souhait exprimé par notre groupe à l'occasion du vote sur l'achat de terrain et de la «Villa Perret» à Monruz. Nous saluons le vœu du Conseil communal d'acquérir ces parcelles, tant elles ont une importance stratégique pour la ville dans son développement urbanistique. Notre ville, au cœur du Pays des 3 lacs est très appréciée des touristes et a de nombreux atouts. Toutefois, elle manque cruellement de chambres pour les hôtes qui ne peuvent s'offrir le Beaulac et Cie. Le projet d'Auberge de Jeunesse de la colline du Château étant au point mort, notre groupe suggère que le Conseil communal étudie sérieusement l'idée de la créer à Monruz, idéalement située au bord du lac, en très bon état et proche des transports publics. Cette Auberge pourrait devenir le fleuron d'un tourisme moins fortuné mais non moins intéressant pour notre ville.»

Groupe PLR

Joël Zimmerli: *Oui aux énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée.* «Début juillet, à l'issue d'un débat nourri, le groupe PLR s'est opposé à la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des piscines du Nid-du-Crô. Nos adversaires politiques un peu trop pressés ont cru bon de mettre en évidence une soi-disant contradiction avec notre programme électoral.

Aucune contradiction en réalité. La décision du groupe PLR était parfaitement réfléchie et motivée car, à nos yeux, le choix uniquement politique qui consiste à produire de l'électricité à tout prix n'est pas opportun.

Dans le cas spécifique des piscines, bâtiment pour lequel les besoins de chauffage sont évidents, le choix du solaire photovoltaïque au détriment du solaire thermique a tout simplement «sacrifié» la seule surface qui aurait pu accueillir une installation de production de chaleur, nous le déplorons.

Promouvoir les énergies renouvelables ne consiste pas à les opposer ou favoriser de manière idéaliste une source en particulier. Il faut, au contraire, déterminer dans chaque cas et en fonction des besoins spécifiques quelle solution permet d'obtenir les meilleurs rendements énergétique et économique à futur.

Afin d'éviter que la mise en œuvre d'actions ponctuelles et isolées ne conduise à d'autres décisions trop idéalistes, le groupe PLR demande qu'une étude soit menée, en collaboration étroite avec Viteos, pour recenser tous les potentiels de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, thermique, géothermie, biomasse, etc.) sur le territoire de la Ville.

Cette étude devra mettre en évidence les différents potentiels de production mais aussi les nombreuses optimisations énergétiques envisageables, évaluer les différentes variantes pour finalement présenter un plan d'actions des développements pouvant être mis en œuvre.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR).

Y compris les présidents, 40 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Pascal Helle (PopVertsSol), Baptiste Hurni (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Julien Spacio (PLR), Marc Treboux (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR)..

Excusés: M. Jonathan Gretillat (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

La Ville officielle

A propos...

Une seule signature

Trois personnes sur quatre y pensent… La quatrième, elle, possède une carte de donneur. A la veille de la journée nationale, le don d'organes redevient un sujet de conversation. A intervalles réguliers, cet objet occupe le devant de la scène. A-t-on peur d'affronter ce problème ? N'ose-t-on pas prendre acte de notre laxisme dans ce domaine ? Est-il si dérangeant de porter ce bonnet d'âne en matière de don d'organes ?

Pense-t-on à celles et ceux qui se battent… tous les jours contre leur maladie et contre la passivité des potentiels donneurs ? En Suisse, un millier de personnes figurent sur la liste d'attente, luttent au quotidien pour une vie décente et digne. Pourtant au bénéfice d'un système responsable qui prévient tout abus et malgré une loi fédérale pertinente et incitative, notre pays traîne les pieds.

Il est temps de montrer que la solidarité ne consiste pas à donner le superflu. En donnant l'essentiel, le geste n'en devient que plus grand.

Rémy Voirol

A louer

Exclusivement pour personne en chaise roulante

Rue du Seyon 25 à Neuchâtel

Logement de 3 pièces

Loyer mensuel : Fr. 700.– + Fr. 280.– d'acompte de charges

Libre dès le 1er octobre ou à convenir.

Renseignements : Corinne Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Offre d'emploi

Le paysage scolaire est en profonde mutation. L'introduction par étapes de HarmoS modifie les contenus et les structures de l'enseignement. La régionalisation des écoles obligatoires est entrée en vigueur. Afin de répondre aux enjeux de cette nouvelle organisation, la Direction de la Jeunesse & de l'Intégration met au concours un poste d':

attaché-e pour le suivi scolaire, à 50%

directement subordonné-e à la Conseillère communale
en charge de l'instruction publique

La mission comprendra, notamment, les tâches suivantes :

- Analyser les dossiers, préparer les séances de la Conseillère communale avec les autorités scolaires de trois centres, le comité scolaire de l'EORéN, la conférence cantonale des directeurs de cercles scolaires ainsi qu'avec d'autres instances et commissions scolaires ;
- Appuyer la coordination et le réseau de contacts entre les différents acteurs ;
- Observer et analyser le contexte politique et professionnel au niveau local, cantonal et national ;
- Suivre les évolutions liées à l'enseignement et particulièrement à la formation post-obligatoire.

Au bénéfice d'une formation complète en sciences humaines (universitaire ou d'une haute école) et d'expériences professionnelles dans des domaines apparentés, vous avez une grande capacité analytique et de synthèse et une facilité de rédaction et d'organisation. A l'aise dans les contacts, vous êtes doté-e d'une sensibilité humaine et d'un sens politique. Vous savez faire preuve de flexibilité, de rapidité et d'ouverture d'esprit pour relever de nouveaux défis.

Si cette offre vous concerne, nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photographie, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **lundi 17 septembre 2012** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du secrétariat de direction de la Jeunesse & de l'Intégration, au 032 717 74 02.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Conseil général Nouveau membre

Arrêté
proclamant élue membre
du Conseil général
Madame Edlira Dedja Bytyqi

LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de Mme Laura Zwygart de Falco ;

vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 13 mai 2012 ;

vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – Mme Edlira Dedja Bytyqi, deuxième suppléante de la liste socialiste à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamée élue membre du Conseil général.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, Mme Edlira Dedja Bytyqi sera assermentée le 3 septembre 2012 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel Vivre la Ville ; il en sera délivré un exemplaire à Mme Edlira Dedja Bytyqi.

Neuchâtel, le 28 août 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Pascal Sandoz**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Travaux en gare de Neuchâtel et entre Neuchâtel-Vauseyon-Les Deurres

Des travaux d'entretien des voies seront réalisés par les CFF, la nuit du

5 au 6 septembre 2012

Ces interventions nécessitent l'utilisation de machines bruyantes. Des nuisances sont donc à craindre. Les CFF remercient par avance les riverains de leur compréhension.

La chronique multimédia de…

De retour de la GamesCom 2012…

Terrasse du bord du lac, 20 août, 18h03, les pieds encore un peu en éventail. « Bon, Sandro, on parle de quoi dans la prochaine chronique, c'est bientôt la rentrée ? » « Vu qu'on revient juste de la GamesCom je pense qu'on a suffisamment de choses à dire. Recommande des mojitos, on va en avoir besoin. »

Les plus marquants : Nos deux coups de cœur de ce salon de Cologne. Les démos étoffées nous ont laissé une première impression très enthousiasmante, à en croire le vigile qui a dû nous décrocher des bornes au pied-de-biche.

Dishonored (PC, PS3, 360) et ses niveaux non linéaires impressionnants offrent au joueur une myriade de possibilités pour arriver à ses fins. Même le peu de talents dont disposent vos serviteurs leur a permis de terminer la mission proposée, sans recharger la partie. Le jeu n'est pas trop facile, mais il propose constamment de nouvelles opportunités pour mener à bien ses missions. En un mot : organique.

L'entrée de la GamesCom, le calme un jour avant les déferlantes de joueurs passionnés.

Oui, l'évocation de **XCOM : Enemy Unknown** (PC, PS3, 360) fera sourire les anciens joueurs. Oui c'est un remake moderne du premier opus, mais l'essence de l'original a été conservée, tout en modernisant certains aspects. Le jeu gagne en fluidité sans perdre en stratégie, ainsi chaque personnage continue son action pendant que vous distribuez les ordres aux autres soldats. Accompagné d'angles de caméra dynamiques, cela apporte une mise en scène énergique inhabituelle dans les jeux au tour par tour.

Ceux que vous attendez tous : Nous avons rencontré Steven Masters, développeur canadien d'**Assasin's Creed III** (PC, PS3, 360), avec qui nous avons pu tester une scène de bataille navale particulièrement convaincante. Celui-ci a aimablement répondu à nos questions et reconnaît, humblement en éclatant de rire, n'être jamais parvenu à rendre crédible la nage du héros dans les épisodes précédents…et que ce ne sera toujours pas le cas dans celui-ci ! Mais c'est bien tout ce que nous pouvons reprocher au jeu à l'heure actuelle, tant son contexte et son gameplay s'annoncent efficaces.

La surprise étrange du salon : Tokyo Jungle (PS3) c'est trop bien. Nous avons eu deux générations de caniches nains avant que notre petite famille ne se fasse anéantir par un troupeau de vaches énervées. En effet, forts de nos nouvelles chaussures de trecking et de notre bonnet vengeur, nous pensions pouvoir manger une vache à trois. Raté…

Retrouvez-nous sur notre nouveau blog : vivrelejeu.blogspot.com. Vous avez également la possibilité d'y laisser vos remarques !

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

A travers l'histoire

Le 18 décembre 1932, la communauté catholique de Neuchâtel inaugure sa nouvelle école destinée aux filles. L'enseignement est d'abord confié à la congrégation des Demoiselles de Paris, avant de les remplacer par les Ursulines de Fribourg. Les sœurs s'occupent aussi de l'exploitation de la pension de dames et de jeunes filles logée dans la villa Thérésia. Si les enseignants sont aujourd'hui laïcs, le bâtiment est toujours dévolu aux mêmes fonctions. Carte postale, 1932. Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant l'extension de la durée des droits de superficie distincts et permanents en faveur de l'Hôtel Beaulac,
- concernant une demande de crédit pour l'acquisition de biens-fonds 2609 et 2610 du cadastre de la Coudre,
- concernant une demande de crédit pour la réalisation de travaux d'entretien de l'immeuble sis sur l'article 2609 du cadastre de La Coudre,
- concernant la modification de l'article 74 du Règlement de police, du 17 janvier 2000,
- modifiant l'article 45bis du statut du personnel communal, du 7 décembre 1987,
- instituant une commission spéciale du développement économique de la commune,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 3 septembre 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 15 octobre 2012.

Neuchâtel, le 5 septembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Travaux à l'avenue de Bellevaux

Des travaux de réaménagement de l'espace public et de réfection de la chaussée vont débuter

le 3 septembre pour une durée approximative de deux mois

dans la partie inférieure de l'avenue de Bellevaux.

Nous remercions par avance les usagers de leur compréhension et les prions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Ministre belge à Neuchâtel

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter, chef du Département fédéral des affaires étrangères et son homologue belge, Didier Reynders, étaient hier en visite officielle à Neuchâtel. Accueillis à l'Hôtel DuPeyrou par le président de la Ville de Neuchâtel, Pascal Sandoz, ils ont poursuivi leur visite au CSEM, en présence du président du Conseil d'Etat Philippe Gnaegi.

Rencontre avec les élus de Bienne

La Ville de Neuchâtel tisse des liens importants pour l'Arc jurassien. Sous l'égide de Fabio Bongiovanni, président, le bureau du Conseil général a accueilli, vendredi 24 août dernier, les représentants biennois du législatif. But de la rencontre, évoquer les relations entre les deux villes, les collaborations possibles et souhaitables entre la commune de Bienne (environ 53'000 habitants) et celle de Neuchâtel (environ 33'000 habitants). L'invitation du Bureau du législatif neuchâtelois faisait suite à une réception similaire, le 30 mars dernier, par le Bureau du Parlement biennois.

Les élus des deux Bureaux ont évoqué leur mode de fonctionnement respectifs, les relations entre Exécutifs et Législatifs, les collaborations éventuelles entre les parlements communaux ainsi que le développement économique et urbanistique des deux villes.

Echos

Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Pascal Sandoz, président, à l'assemblée générale de l'Association des communes neuchâteloises.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Yvette et René Hennet-Niederhauser, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mme et M. Esther et André Cattin-Binz, à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments et du logement), d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques en toiture des immeubles 58 à 62 et 64 à 68, rue de l'Orée, article 9554 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la direction de l'Urbanisme et de l'Environnement. Les plans peuvent être consultés du 31 août au 1er octobre 2012.

Demande de Madame et Monsieur Fabienne et Pascal Richard, d'un permis de construire pour l'installation d'un couvert à voitures et le déplacement d'un cabanon de jardin 67, rue des Charmettes, article 8161 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 7 septembre au 8 octobre 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 27 août au 2 septembre 2012

- Température extérieure moyenne : 15.9° C.
- Degrés-jours : 0.0 DJ.

Programme cinéma pour la semaine du 5 au 11 septembre 2012

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

TOTAL RECALL – MÉMOIRES PROGRAMMÉES
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Colin Farrel, Jessica Biel.
De Len Wiseman.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 3D
11e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h00.
VF di à 10h45.
De Steve Martino.

LA PART DES ANGES
7e semaine. 14 ans, sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h00.
Acteurs: Paul Brannigan, John Henshaw, Jasmin Riggins.
De Ken Loach.

APOLLO 2

HIT & RUN
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me à ma 20h30.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Dax Shepard, Kristen Bell, Bradley Cooper.
De David Palmer.

SAMMY 2 – ESCAPE FROM PARADISE – 3D
4e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h15.
De Ben Stassen.

STEP UP: MIAMI HEAT – SEXY DANCE 4 – 3D
5e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h15.
Apollo 1: ve/sa 23h00.
Acteurs: Alyson Stoner, Adam G. Sevani.
De Scott Speer.

ATMEN – NOUVEAU SOUFFLE
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO/d/f me au ma 18h15, di 11h00.
Acteurs: Thomas Schubert, Karin Lischka.
De Karl Markovics.

APOLLO 3

DU VENT DANS MES MOLLETS
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15.
VF me, sa/di 16h00.
Acteurs: Agnès Jaoui, Denis Podalydès, Isabelle Carré.
De Carine Tardieu.

REBELLE – 2D – BRAVE
6e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h00. VF je/ve/lu/ma 15h30.
De Mark Andrews.

À CŒUR OUVERT
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h00.
Acteurs: Juliette Binoche, Edgar Ramirez, Hippolyte Girardot.
De Marion Laine.

WRONG
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all ve/sa 23h00.
Acteurs: Jack Piotnick, Eric Judor, Alexis Dziena.
De Quentin Dupieux.

DIE WIESENBERGER
3e semaine. 10 ans sug 12 ans.
VO CH-all./s-t fr, di 11h00.
De Bernard Weber.

ARCADES

LE GUETTEUR
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h00, 20h15.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Daniel Auteuil, Mathieu Kassovitz, Olivier Gourmet.
De Michele Placido.

REBELLE – 3D – BRAVE
6e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h00.
De Mark Andrews.

BIO

STARBUCK
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Patrick Huard, Julie LeBreton.
De Ken Scott.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE – 2D
14e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h00.
D'Eric Darnell.

LIKE SOMEONE IN LOVE
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO/d/f me au ma 18h00
Acteurs: Ryo Kase, Rin Takanashi, Tadashi Okuno.
De Abbas Kiarostami.

REX

THE EXPENDABLES 2: UNITÉ SPÉCIALE
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
VF ve/sa 23h00.
Acteurs: Sylvester Stallone, Jason Statham, Bruce Willis.
De Simon West.

SAMMY 2 – ESCAPE FROM PARADISE – 2D
4e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
De Ben Stassen.

STUDIO

THE DARK KNIGHT RISES
7e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Christian Bale, Gary Oldman, Morgan Freeman.
De Christopher Nolan.

ASSOCIÉS CONTRE LE CRIME
3e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Catherine Frot, André Dussollier, Linh-Dan Pham.
De Pascal Thomas.

L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS – 2D
11e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h00.
De Steve Martino.

L'instantané de Stefano Iori...

... Assermentation au Conseil général

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Centre de psychotraumatologie et de médiation (Grand-Rue 1a), tél. 032 721 49 13, fax: 032 721 49 25. Permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 14h.

Centre de rencontres et d'accueil, (rue du Seyon 2), tél. 032 724 56 51, tous les jours dès 14h, samedi et dimanche compris.

Chambre immobilière neuchâteloise, (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, tél. 032 729 99 90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 8 et dimanche 9 septembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et samedi de 11h à 13h. Présence et exposition: «Art religieux ou kitsch, that's the question !».

Nord:

Ermitage: di 10h30, culte avec sainte cène, baptême. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Valangines: di 9h30, culte.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Maladière: sa 18h, culte Parole & Musique «Invitation à la joie» avec sainte cène. Musique par les chemins de Traverse et R. Märki à l'orgue. Apéritif à l'issue de la célébration.

Ouest:

Serrières: di 10h5, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di 18h, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert, Frédéric Chevalier

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Navigation

LE FESTIN

Deuxième édition du Festin !

Revivez le Festin le dimanche 9 septembre 2012
Enfin, les cloches résonnent, que la fête commence !

Une occasion unique de refêter le Millénaire. Partager un repas qui pourrait nous rappeler les goûts de notre plus tendre enfance, qui retrace notre histoire, l'histoire de la table, de nos coutumes et de notre culture gastronomique. En famille, entre amis, avec vos voisins, vos clients et pourquoi pas comme sortie d'entreprise ?

Menu société de Navigation

Bouillon à la moëlle

~~~~~

Bondelle fumée du lac de Neuchâtel
Servie avec croûtons de pain torsadé
et vinaigrette aux petits légumes

~~~~~ ~~~~~

Fricandeau de veau délicatement braisé
et ses petits pois frais

~~~~~

Lentilles brunes gourmandes

~~~~~ ~~~~~

Jambon rôti à la braise ; sauce pomme caramélisée
et légumes de saison

~~~~~

Gratin de pommes de terre au poireau

~~~~~ ~~~~~

Tarte feuilletée aux fruits de saison

~~~~~

Pommes au four

Prix : CHF 89.- par personne
Menu et croisière compris

Programme société de Navigation

12h00	**5, 4, 3, 2, 1 : le Festin commence !** Départ de la croisière port de Neuchâtel en passant par le canal de la Broye
15h15	**Retour**

Réservation sur www.festin.ch
~~~~~

L'heure de la rentrée a sonné pour l'équipe de LNA du Sagres NUC

« Ils ne vont pas nous reconnaître »

L'équipe de LNA du Sagres NUC reprend du service. Elle disputera ses premiers matches de championnat samedi 22 septembre à Köniz (BE) et dimanche 23 septembre à 17h30 à la Riveraine à Neuchâtel. Les joueuses ont repris l'entraînement début août. Elles ont notamment participé à un stage de préparation avec l'équipe nationale de Grande Bretagne, sous la direction de leur nouveau coach Audrey Cooper. Jo Gutknecht, présidente du NUC Volleyball, présente les enjeux de la saison à venir. Interview.

Selon Jo Guknecht, les joueuses du Sagres NUC ont noué de bons contacts avec leur nouveau coach, Audrey Cooper.

Dans quel état d'esprit abordez-vous le championnat féminin de LNA ?

J'ai toutes sortes d'angoisses. Il faut que tout soit prêt au niveau administratif. Du côté technique, l'équipe travaille pour être performante. J'espère que le public continuera à nous suivre. Avant un début de saison, il y a toujours tellement de détails à régler. Par ailleurs, Swiss volley a avancé le championnat de trois semaines de manière à ce que les joueuses de l'équipe nationale puissent être libérées plus tôt en vue du championnat d'Europe 2013 qui se tiendra en Suisse et en Allemagne. Le championnat de ligue nationale A sera d'autant plus intense. La Coupe d'Europe, elle aussi, a été avancée, mais j'ignore pour quelles raisons. Les deux premiers matches de coupe auront déjà lieu au mois d'octobre, jeudi 25 à domicile et mercredi 31 à l'extérieur. Les joueuses seront opposées à une équipe hollandaise, qu'elles avaient déjà rencontrée il y a deux ans. Dans ce contexte, les temps de préparation sont extrêmement courts.

Photo: Lucas Vuitel

Quels seront les défis à relever durant la saison ?

Les joueuses et le staff technique se sont rencontrés à la mi-août lors du Welcome week-end à La Vue-des-Alpes. Ils ont fixé ensemble les objectifs pour la nouvelle saison. Après deux ans au rang de vice-champion suisse, l'équipe aimerait cette fois décrocher un titre national en championnat ou en coupe. Nous voulons faire mieux que l'année passée et réussir à faire vaciller les grosses pointures du championnat, dont l'équipe du Voléro Zürich. Au niveau international, les filles souhaitent réaliser le plus long parcours possible. L'an passé, elles ont été éliminées en 8e de finale. Elles étaient parvenues jusqu'en quart de finale il y a deux ans. L'objectif est de faire encore mieux.

Des changement sont-ils intervenus au sein de l'équipe ?

Nous avons eu trois départs. Sabine Frey et Nadège Paquier ont pris la décision d'arrêter le volleyball. Charlotte Beattig a quant à elle, accepté de jouer avec la seconde équipe du NUC (1LN) qui se compose d'un mélange de jeunes et d'anciennes joueuses. Trois jeunes joueuses âgées de 17-18 ans ont intégré le contingent de la LNA où elles suivront les entraînements, mais garderont du temps de jeu dans des ligues inférieures. Le fait de placer des jeunes dans la première équipe constitue l'un des défis majeurs du NUC volleyball. Le neuf de base reste stable par rapport à la saison passée. Nous gardons les trois mêmes joueuses américaines, Bryn Kehoe, Ellen Herman et Lindsay Stalzer.

Comment s'est opéré le choix du nouvel entraîneur du Sagres NUC ?

Nous avons reçu pas mal de dossiers, tous provenant de l'étranger. Nous avons sélectionné huit candidats, dont cinq sont venus à Neuchâtel pour deux jours. Nous les avons interviewés et ils ont pu rencontrer une partie des joueuses. L'ancien entraîneur du Sagres NUC, Philipp Schutz a collaboré pour nous aider à faire le bon choix. Nous nous sommes mis d'accord sur Audrey Cooper. Elle a tout de suite eu un bon feeling tant avec le staff qu'avec les joueuses. Par chance, Philipp Schutz a accepté d'assurer l'intérim durant l'absence d'Audrey Cooper, qui était aux Jeux Olympiques de Londres à la tête de l'équipe de Grande-Bretagne. Elle s'absentera également en septembre pour coacher les Britanniques lors des qualifications pour le championnat d'Europe. Si Philipp Schutz n'avait pas pu assumer l'intérim, nous n'aurions pas forcément porter notre choix sur Audrey Cooper.

Qu'attendez-vous d'Audrey Cooper ?

Beaucoup de choses ! Pour une fois que l'équipe a un entraîneur professionnel. Nous lui avons préparé un cahier des charges l'impliquant à plusieurs niveaux. Audrey Cooper prendra en charge l'équipe de LNA, bien sûr. Elle s'occupera également des jeunes talents du club. Il s'agira de gérer leur progression. Nous attendons également qu'elle donne une ligne conductrice pour le mouvement junior, à laquelle chaque entraîneur puisse adhérer de manière à optimiser le niveau de nos jeunes. Le but consiste à former des joueuses qui puissent gravir tous les échelons au NUC. Nous avons déjà deux-trois joueuses qui se profilent. Elles ont commencé à s'entraîner avec la première équipe.

Comment se déroulent ses premiers contacts avec les joueuses ?

Audrey Cooper est arrivée pour le Welcome week-end. Ce n'était pas forcément facile pour elle. Elle aurait pu s'attendre à rencontrer les joueuses sur le terrain plutôt qu'à La Vue-des-Alpes. D'un autre côté, c'était une bonne façon d'apprendre à les connaître autrement et d'observer les caractères. L'équipe a bénéficié de deux-trois entraînements avec elle. Son travail a vraiment été apprécié de tout le monde. Elle a dit quelque chose de très juste. Le fait que le contingent de l'équipe soit resté stable constitue sûrement un avantage, mais c'est aussi un inconvénient. Les autres équipes du championnat ont déjà étudié notre style de jeu durant toute une saison. Nous allons changer notre manière de jouer : ils ne vont pas nous reconnaître.

Les volleyeuses du Sagres NUC ont suivi un stage de préparation avec l'équipe nationale de Grande Bretagne. Qu'ont-elles retiré de cette expérience ?

Les Britanniques reviennent des Jeux Olympiques et préparent leur qualification pour le championnat d'Europe. Elles sont toutes prêtes à travailler. Alors que l'équipe de Grande-Bretagne se trouve au sommet de sa forme, celle du Sagres NUC reprend tout juste l'entraînement. Leur présence a permis de donner davantage de rythme à l'entraînement. Les échanges sont nombreux entre les joueuses. Tous les entraînements se déroulent en anglais, car Audrey Cooper ne maîtrise pas encore le français.

Quel est le prochain rendez-vous avec le Sagres NUC pour le public neuchâtelois ?

Un premier match amical opposera le Sagres NUC à l'équipe Sm'Aesch-Pfeffingen. Il aura lieu samedi 15 septembre à 16h30 à la Riveraine, l'entrée est gratuite. Le public découvrira l'équipe et les nouveaux maillots. Le premier match de championnat à domicile se tiendra dimanche 23 septembre à 17h30. Les joueuses affronteront le VBC Cossonay.

Anne Kybourg